



pHARe est un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement qui inclut formation des personnels ainsi que sensibilisation des élèves et des parents à la problématique du harcèlement avec trois temps forts qui viennent rythmer cette mobilisation

7 novembre 2025 : Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Octobre 2025 à janvier 2026 : le prix "Non au harcèlement"

10 février 2026 : Safer Internet Day, pour un Internet sans crainte





Qu'est ce que le harcèlement ?

Un élève est victime de harcèlement scolaire lorsqu'il subit, de manière répétée, des violences verbales, morales ou physiques de la part d'un ou plusieurs autres élèves.

Le harcèlement scolaire peut être commis à l'intérieur ou en dehors de l'établissement scolaire.

Le harcèlement scolaire entraîne une dégradation des conditions de vie de l'élève. Cela se manifeste notamment par l'anxiété, la chute des résultats scolaires et la dépression





Que faire lorsque mon enfant est victime de harcèlement et/ou de cyberharcèlement?





Les dispositifs d'alerte et d'écoute

3018

7j/7, de 9h00 à 23h00

Un groupe ressource d'adultes :

Mme BAUMEL, enseignante

Mme DEBURE, CPE

Mme FOLLIOT, enseignante

M. HOUYELLE, enseignant

Mme LAUMOND, infirmière

Mme WEBER, enseignante





Les dispositifs d'alerte et d'écoute

Des ambassadeurs élèves volontaires sont issus de tous les niveaux pour promouvoir un environnement scolaire positif et inclusif en offrant un soutien aux élèves qui en ont besoin. Ces ambassadeurs élèves interviennent devant toutes les classes chaque année pour les sensibiliser au harcèlement et repérer les situations à risque grâce à un questionnaire qu'ils ont eux même élaboré.